



## Demande d'une prime communale pour la réalisation d'un audit énergétique

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e), rue ....., n° ..... à .....

Téléphone ..... Mail .....

Sollicite l'octroi de la prime communale pour la réalisation d'un audit énergétique par un auditeur agréé par la Région Wallonne.

☐. ☐

### Documents requis :

- Facture de l'auditeur
- Preuve de paiement
- Accusé de réception de la Région Wallonne de la Demande de prime « Audit » régionale
- L'audit énergétique a été réalisé à l'adresse mentionnée ci-dessus
- L'audit énergétique a été réalisé à l'adresse suivante :  
Rue.....Numéro.....Boîte.....  
à.....

La liquidation de la prime peut être effectuée sur le compte bancaire suivant :

BE..... au nom de .....

Fait à ....., le .....

Signature

**Commune de**  
**6890 Libin**  
**Service Energie**  
Rue du Commerce, 14  
Tél. 061 26.08.26  
r.elmoumen@libin.be

**PROCHAINES ÉTAPES :**

- ❑ **ACCUSÉ DE RÉCEPTION :** L'administration communale accusera réception de votre demande de prime par email dans le mois suivant la réception de celle-ci. Le cas échéant, l'accusé de réception fera état des pièces manquantes à votre dossier.
- ❑ **DÉCISION :** Une fois jugée complète, votre demande de prime sera inscrite à l'ordre du jour du collège communal pour décision.
- ❑ **INFORMATION :** Vous serez informé dans les 15 jours ouvrables de la suite réservée à votre demande avec mention :
  - Du motif en cas de refus ;
  - De la période de l'année du versement de la prime en cas d'acceptation. Les primes de la communes de Libin sont versées deux fois par an, en juin et décembre.